



Fédération syndicale unitaire

Syndicats FSU présents au MEEDDM

- Syndicat National de l'Environnement (SNE)
- Syndicat Unitaire des Personnels de l'Équipement (SUP-Equip')
- SYndicat Général du Ministère de l'Agriculture (SYGMA)
- Syndicat National Autonome des personnels de l'administration chargée de la MER (SNAMER)

Le COR a-t-il perdu l'esprit (de ses travaux) ?

Au cours de la séance du mercredi 24 mars, le Conseil d'Orientation des Retraites a examiné différents scénarios concernant l'évolution des paramètres des régimes de retraites.

Les hypothèses réglementaires envisagées s'inscrivent dans des évolutions que la FSU récuse totalement : allongement de la durée de cotisation pouvant aller à 45 annuités, report de l'âge d'ouverture des droits de 60 à 63 ans, voire 65 ans, passage de 65 à 70 ans pour le taux plein...

La ficelle est un peu grosse, avec de telles hypothèses les propositions gouvernementales apparaîtront comme des concessions.

Ces hypothèses à sens unique ne peuvent conduire qu'à une baisse drastique du niveau des pensions et à un renforcement des inégalités, pénalisant les carrières courtes ou interrompues, en particulier celles des femmes. Elles fragilisent de plus l'adhésion des jeunes générations au principe d'une retraite par répartition car ces perspectives deviennent irréalistes pour celles et ceux qui entre allongement des études, chômage et précarité, accèdent de plus en plus tard à un emploi.

Le report au-delà de 60 ans, et l'allongement de la durée de cotisation produiront des dégâts collatéraux à la fois sur l'insertion des jeunes et sur l'emploi des seniors, tout en menaçant gravement le niveau de pension servi, alors qu'il y a déjà 10% de retraités « très pauvres » dans le pays !

Pour la FSU, les besoins de financement et les exercices de projection doivent intégrer les coûts sociaux que les mesures les plus extrémistes sont susceptibles d'engendrer; sinon, l'exercice de projection sera totalement faussé.

Pour la FSU, le COR ne doit faire l'objet d'aucune pression partisane émanant de quelques-uns de ces membres. Il doit donc prendre en compte des scénarios plus favorables, restant ainsi fidèle à l'esprit qui a présidé à sa création. Pourquoi par exemple faire l'impasse sur une augmentation progressive du taux de cotisation qui, dans le cadre d'une politique favorable à l'emploi et aux salaires, pourrait conduire à l'équilibre des régimes ? Ce type d'hypothèse réglementaire ne devrait pas être écarté a priori si le COR veut garantir la neutralité de ses travaux.

La FSU s'opposera fermement à ce que des scénarios déconnectés des réalités professionnelles servent de base à des projections passant sous silence la baisse du niveau de pension qu'elles occasionnent.

Les syndicats FSU présents au MEEDDM – Environnement – Équipement – Agriculture – Mer

www.sne-fsu.org

www.sup-equip.org

www.sygma-fsu.org

www.snamer.fr

